



N° de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du
1^{er} août 2022

Quorum

Mot de bienvenue et
constat du quorum

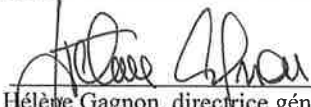
Formules d'Adresses CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-1041MP

R-2022-08-132

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Andrée Bergeron, appuyée par madame la conseillère Johanne Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

Pierre Deslauriers, maire  Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AOÛT 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 1^{er} août 2022 au Chalet des loisirs.

QUORUM

Sont présents : Monsieur Pierre Deslauriers, maire
Monsieur Pierre Dufour, conseiller siège numéro 1
Madame Johanne Bergeron, conseillère siège numéro 2
Monsieur Karl Routhier, conseiller siège numéro 3
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4
Monsieur Martin Côté, conseiller numéro 5
Madame Andrée Bergeron, conseillère siège numéro 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.
Assiste également à la séance, madame Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale.

MOT DE BIENVENUE ET CONSTAT DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toute la population.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum
2. **ADMINISTRATION**
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 et de la séance extraordinaire du 11 juillet 2022
3. **RÉSOLUTIONS**
 - 3.1 Adjudication pour l'achat de sable tamisé
 - 3.2 Adjudication pour l'installation d'une fosse à rétention
 - 3.3 Ressources humaines – Stéphane Gagné
 - 3.4 Fermeture d'un chemin multiusage
4. **URBANISME**
 - 4.1 Rapport des permis de construction
 - 4.2 Acceptation d'une dérogation mineure pour le 190 Sentier Dallaire
 - 4.3 Acceptation d'une dérogation mineure pour le 406 rue Principale
5. **DONS ET SUBVENTIONS**
 - 5.1 Demande de don du RÉCIF - 02
6. **INVITATION**
7. **RAPPORT DES COMITÉS**
8. **AFFAIRES NOUVELLES**
9. **CORRESPONDANCE**
 - 9.1 Lettre de remerciement de la Fabrique Saint-Félix-d'Otis
 - 9.2 Lettre de la Fédération canadienne des municipalités
 - 9.3 Lettre de Roger St-Hilaire
10. **LISTE DES COMPTES**
11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2. ADMINISTRATION

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu et d'ajouter à l'item « Affaires nouvelles » le sujet suivant :

- 1- Versement de la subvention à la Commission des loisirs



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

**2.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
4 JUILLET 2022 ET DU 11 JUILLET 2022**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 et celui de la séance extraordinaire du 11 juillet 2022, dont les copies conformes ont été signifiées à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soient adoptés et ratifiés à toutes fins que de droit en apportant les corrections suivantes, à la page 2439, il manque le montant de 50 740,85 \$ pour la partie salaire et cotisations des employés pour la période de mai 2022 pour en arriver au total de 151 615,39 \$, et à la page 2440, il faudrait remplacer le prénom de Nancy par celui de Cindy.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 ADJUDICATION POUR L'ACHAT DE SABLE TAMISÉ ET LIVRÉ

La municipalité de Saint-Félix-d'Otis a invité des entreprises à soumissionner pour l'achat de sable tamisé et livré :

Voici les résultats des soumissions reçues :

Entreprises	Prix taxes incluses
Excavation Jules Poulin	24 440,61 \$ 20,86 \$ la tonne
Robin Potvin Inc.	14 935,25 \$ 12,99 \$ la tonne

Considérant qu'une analyse de la conformité des soumissions reçues a été effectuée;
Considérant que la plus basse soumission conforme est celle de l'entreprise Robin Potvin Inc.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par monsieur le conseiller Karl Routhier, et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat à l'entreprise Robin Potvin Inc.

**3.2 ADJUDICATION POUR L'INSTALLATION D'UNE FOSSE À
RÉTENTION**

Considérant que l'installation septique du 450 Sentier Pineault s'est avérée polluante lors d'une vérification faite par la municipalité;

Considérant que le propriétaire a négligé de procéder au correctif dans les délais prescrits par la Loi;

Considérant que les travaux seront exécutés par la municipalité et que les frais seront imputés au propriétaire sur son compte de taxes;

La municipalité de Saint-Félix-d'Otis a invité des entreprises à soumissionner pour l'installation d'une fosse à rétention;

Voici les résultats des soumissions reçues :

Entreprise	Prix taxes incluses
Robin Potvin Inc.	13 409,88 \$

Considérant qu'une analyse de la conformité des soumissions reçues a été effectuée;
Considérant que la plus basse soumission conforme est celle de l'entreprise Robin Potvin Inc;

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat à l'entreprise Robin Potvin Inc.

3.3 RESSOURCES HUMAINES – STÉPHANE GAGNÉ

Considérant que monsieur Stéphane Gagné demande au conseil municipal un congé sans solde jusqu'à la fin d'octobre 2022;

Considérant que la municipalité n'a jamais autorisé de congé sans solde pour aucun employé de la municipalité;

Il est proposé par madame la conseillère Andrée Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents de refuser la demande de congé sans solde de monsieur Stéphane Gagné.

N° de résolution
ou annotation

-2022-08-134

-2022-08-135

-2022-08-136



R-2022-08-137

N° de résolution
ou annotation

Formules d'Adresses CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104IMP

R-2022-08-138

R-2022-08-139

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

3.4 FERMETURE D'UN CHEMIN MULTIUSAGE

Considérant que le chemin en question est déjà construit;
Considérant que le territoire auquel il donne accès y compris les secteurs des lacs Potvin et Double font partie des terres du domaine public;
Considérant que la fermeture du chemin ne corrigerait en rien les constats établis par les demandeurs puisque les coupes sont déjà réalisées (frayère endommagée, hauteur des souches, coupe en zone humide, bouleaux jaunes coupés, bois non récupéré, encadrement visuel etc.);

Considérant que les terres du domaine public sont une richesse collective à laquelle chacun a le droit d'accéder;

Considérant qu'une barrière va restreindre l'accès au Chemin du lac Blanc ce qui a pour effet d'enclaver une partie des terres du domaine public;

Considérant qu'en 1977, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec d'alors, Yves Duhaime, a mis fin aux clubs privés de chasse et de pêche au Québec;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par madame la conseillère Johanne Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents de refuser la demande de fermeture d'un chemin multiusage formulée par les villégiateurs du secteur des lacs Potvin et Double.

4. URBANISME

4.1 RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Au cours du mois de juillet 2022, 24 permis et certificats ont été émis pour une valeur totale estimée des travaux de 496 000,00 \$ répartie comme suit :

NOMBRE	TYPE	VALEUR	MONTANT
3	Bâtiment /équipement complémentaire	63 000,00	60,00
1	Usage provisoire / temporaire	4 000,00	25,00
1	Bâtiment complémentaire	7 000,00	20,00
1	Changement d'usage	220 000,00	20,00
1	Clôture	2 500,00	10,00
1	Construction usage temporaire	0,00	20,00
2	Excavation remblais, déblais	11 000,00	50,00
2	Intervention touchant les rives et le littoral	8 500,00	40,00
2	Installation septique	16 000,00	550,00
1	Nouvelle construction résidentielle	0,00	50,00
1	Ouvrage de captage d'eau	12 000,00	525,00
3	Réparation, rénovation bâtiment	32 000,00	75,00
3	Transformation résidentiel	120 000,00	92,50
2	Lotissements	0,00	80,00
24	TOTAL	496 000,00 \$	1 617,50 \$

4.2 ACCEPTATION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 190 SENTIER DALLAIRE

La dérogation mineure demandée vise une augmentation de 9,62 mètres carrés de l'aire de sol afin d'y construire un bâtiment complémentaire;

Le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'augmentation de 9,62 mètres carrés de l'aire de sol.

Considérant que cette demande n'a pas fait l'objet d'opposition;

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la demande de dérogation mineure.

4.3 ACCEPTATION D'UNE DÉROGATION MINEURE POUR LE 406 RUE PRINCIPALE

La dérogation mineure demandée vise à permettre d'abaisser la marge avant de 8 mètres à 3,60 mètres.

Considérant que cette demande n'a pas fait l'objet d'opposition;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par madame la conseillère Andrée Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents de



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la demande de dérogation mineure assortie de la condition suivante :

Pour accéder au lot 6 481 428, le propriétaire devra enregistrer une servitude de passage sur le lot 6 481826 de sorte ce dernier deviendra un emplacement d'angle;

5. DONS ET SUBVENTION

5.1 DEMANDE DE DON DU RECIF-02

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents de refuser la demande de don.

6. INVITATION

Aucune demande d'invitation n'a été faite à la municipalité.

7. RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 VERSEMENT DE LA SUBVENTION À LA COMMISSION DES LOISIRS

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le versement de 10 000 \$ comme subvention à la Commission des loisirs.

9. CORRESPONDANCE

9.1 Lettre de remerciement de la Fabrique Saint-Félix-d'Otis

9.2 Lettre de la Fédération canadienne des municipalités

9.3 Lettre de Roger St-Hilaire

10. LISTE DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Karl Routhier, appuyé par madame la conseillère Johanne Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter et d'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme de 615 990,43 \$.

FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Services forestiers Améc	9 085,90 \$	Travaux d'urgence sentier Potvin
Aménagement Grenon	367,90 \$	Fleurs
Autolook	243,39 \$	Inspection camion
Automatisation JRT	1 141,36 \$	Réparation automate
Béton régional inc	8 226,46 \$	Travaux d'urgence sentier Potvin
Blackburn et Blackburn	475,58 \$	Contrat
Marcel Brassard	2 630,01 \$	Travaux d'urgence sentier Potvin
Bureau que FTI	432,94 \$	Papeterie
Contrôle Québec	317,00 \$	Constat
Machinerie lourde R. Bouchard	7 828,08 \$	Retenue contrat déneigement
Chiasson-Thomas, arpenteurs-géomètres	1 724,63 \$	Projet PAFIRS
Construction JP Foster inc	61 741,58 \$	Projet SNF
Déry télécom	224,09 \$	Accès réseau
Comité de développement	100,00 \$	Subvention
Environnement CA	189,71 \$	Chemin du Moulin
Extincteurs Saguenay	269,91 \$	Remplissage extincteurs
Filtre Seglac	181,09 \$	Urée
Fonds de l'information foncière	60,00 \$	Avis de mutation
Garage Marcel Simard	4 540,90 \$	Réparation camion
Transport LHC	511,64 \$	Transport
Hydro Québec	1 282,78 \$	Électricité
Hydro Québec	1 011,78 \$	Nouveaux luminaires
Isolation supérieure Germain inc	574,88 \$	Isoler entrée d'eau
Japy électrique	930,42 \$	Réparation-matériel
Marché St-Félix	250,27 \$	Épicerie
MRC de Fjord-du-Saguenay	77 200,91 \$	Quote-part
Municipalité de Rivière-Éternité	160,35 \$	Partage ressource
Nord-Flo	661,11 \$	Pompes eau brute/distribution
Pétrole RL	445,31 \$	Essence
Pneu mobile	1 892,49 \$	Pneus
Potvin et Bouchard	720,58 \$	Matériel
Produits municipaux BCM	10 632,67 \$	Matériel
Pro-Loc	147,46 \$	Location forçage
Régie incendie	58 938,73 \$	Quote-part
Régie des matières résiduelles	2 613,80 \$	Quote-part
Robin Potvin inc	39 277,28 \$	Travaux d'urgence sentier Potvin
Services sanitaires R. Bonneau	4 173,59 \$	Roll-off
Stantec	5 293,94 \$	Projet PAFIRS
Sylvestria pépinière	862,31 \$	Projet PAFIRS
Patrick Talbot	500,00 \$	Remboursement dépôt fosse
Transport Extra	5 518,80 \$	Travaux d'urgence sentier Potvin



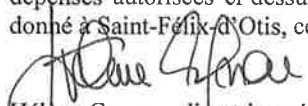
N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Unigec	546,13 \$	Projet caserne
Ville de Saguenay	616,43 \$	Frais billet d'infraction
Camille Walsh	500,00 \$	Remboursement dépôt fosse
Amecc construction	247 060,35 \$	Projet caserne
Laboratoire Environex	1 075,61 \$	Analyses
Stéphane Simard	2 550,00 \$	Réseau égout
Symposium	2 500,00 \$	Subvention
Salaires – DAS - empl. 26-06 au 23-07-2022	47 760,28 \$	
Total des dépenses	615 990,43 \$	

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, soussignée, Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que les crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses autorisées ci-dessus et figurant dans le présent procès-verbal. Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 1^{er} août 2022.


Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière

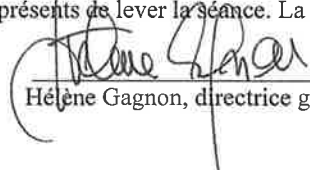
11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des contribuables posent des questions. Madame Céline Rouleau se présente comme représentante de la majorité des résidents du Lac-des-Îlets et elle dépose au conseil une pétition concernant le nombre de résidences autour du Lac-des-Îlets. Au nom de la majorité des résidents, madame Rouleau demande à la municipalité de procéder à ses frais à une nouvelle analyse du potentiel de villégiature du Lac-des-Îlets.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Karl Routhier, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

Pierre Deslauriers, maire


Hélène Gagnon, directrice générale et sec-très.